

**D'UNE
RIVE À
L'AUTRE**



DOSSIER

LEVER DE RIDEAU SUR LE NOUVEAU THÉÂTRE !

MOULINS ACTUS
**Recensement
en cours**
MOULINS CULTURE
Osons Molière !

Un Noël enchanté à Moulin !

Vous avez été nombreux à plébisciter la mise en beauté du centre-ville pour les fêtes de fin d'année 2018. La patinoire géante place d'Allier aura ravi petits et grands amateurs de glisse, l'accrobranche pour les plus agiles, le marché de Noël sur les Cours pour les promeneurs et les gourmand(e)s... Sans oublier les nombreuses animations des associations et commerçants qui tous ont participé à la magie de Noël. Ajoutons que le chèque local « Moulin Kdo » a connu un grand succès : tous les chèques ont été vendus ! Un argent directement réinjecté dans les commerces moulinois pour ce dispositif gagnant-gagnant.



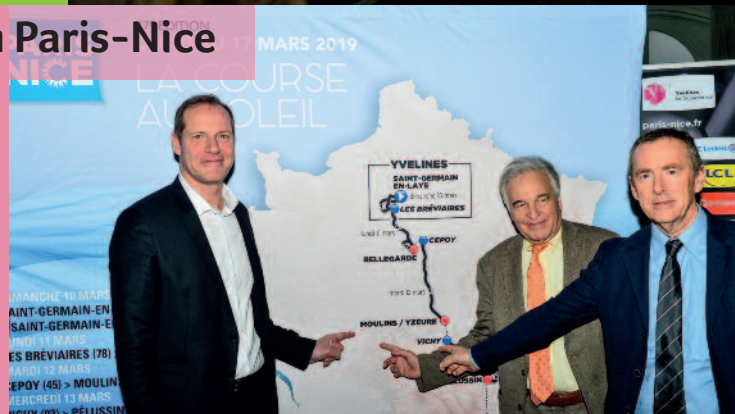
Vœux et perspectives moulinoises

La salle des fêtes était une nouvelle fois comble avec près de 600 personnes le 7 janvier dernier pour écouter avec attention le Maire Pierre-André Périssol. Au-delà du bilan de l'année écoulée, les perspectives et grands projets à venir dès 2019 (pont de fer, théâtre, skate-park, berges de l'Allier...) ont permis de tracer une feuille de route claire pour l'ensemble des Moulinoises et Moulinois. C'est ensemble, notamment avec les communes de l'agglomération, que Moulin tire son épingle du jeu. De beaux projets pour notre ville qui mérite bien cela ! Le meilleur est devant nous.



Conférence de presse du Paris-Nice

C'est officiel depuis le 9 janvier, mais vous aviez eu l'information en exclusivité dans votre magazine précédent, la course cycliste du Paris-Nice fait étape le mardi 12 mars prochain à Moulin/Yzeure (lire p.16). La 77^{ème} édition de cette « course du soleil », véritable antichambre et test grandeur nature pour les cyclistes professionnels que l'on retrouve sur le Tour de France, a retenu notre commune comme arrivée de la 3^{ème} étape. Le directeur de la course n'est d'ailleurs autre que Christian Prudhomme, bien connu des amateurs de la petite reine. Il pose devant le tracé 2019 avec le Maire Pierre-André Périssol et Jean-Michel Bourgeot, représentant la commune d'Yzeure, lors de la présentation officielle en région parisienne.



Les archives municipales tournent une page



Adeptes des recherches plus ou moins érudites dans les locaux de la rue des Potiers ? Désormais, après des travaux complets pour assurer la préservation des documents, rendez-vous dans l'ancienne école des Mimosas, rue du Docteur-Denis. Après 32 ans de services et à raison d'inondations régulières qui mettaient en péril la mémoire de la commune, les archives de Moulins tournent une page de leur propre histoire. 484 000 euros ont été investis dans cet aménagement conçu pour durer (lire par ailleurs p.6).

Emotion et rires avec Ladies Night



Parmi les 5 spectacles de la saison culturelle « Hors les murs » délocalisés au Parc Moulins Expo, la pièce de théâtre contemporaine Ladies night a trouvé son public. Cette pièce qui allait donner lieu au film culte *The Full Monty*, adaptée à la France, se passe dans le bassin minier déshérité du Nord. La mise en scène de Guylaine Laliberté, la liberté de ton, et la justesse du jeu des comédiens ont fait mouche. Comme quoi un strip-tease masculin peut s'avérer plus fin qu'il n'y paraît !

François Rabelais et le Collège de France à Moulins



L'écrivain français qui passe pour être le père du roman actuel avec *Pantagruel* et *Gargantua*, était le sujet d'une conférence des jeudis du Collège de France à Moulins le 24 janvier dernier. Le public moulinois a pu apprécier la personnalité et la destinée littéralement hors normes de Rabelais, grâce aux précisions du professeur Carlo Ossola. Parce que l'accès à la culture passe par les nouvelles technologies, ces conférences gratuites du Collège de France à Moulins sont désormais filmées. Retrouvez cette dernière et les précédentes sur la page Youtube de la Ville de Moulins. Prochain rendez-vous le 14 mars à 18h30 à la salle des fêtes.

Jean-Claude Pégand passe le témoin



Cette figure moulinoise, président de la Pétanque moulinoise durant 8 ans, mais aussi président et fondateur du Nautic Club de waterpolo dans les années 1980, est un passionné de sports. Bien qu'infatigable dans ses diverses activités de bénévolat, il a décidé de laisser la main aux nouvelles générations. *Je serai toujours là pour aider*, s'empresse-t-il de préciser tout de suite, comme pour ne pas rompre le lien qui le lie avec ses clubs de cœur. A 70 ans, il souligne les excellents souvenirs, enrichissants humainement, qui ont jalonné ses années de dévouement. Nul doute qu'il portera un œil expert et veillera amicalement sur le prochain National de pétanque cet été. Et prendre un peu de recul n'empêchera jamais une petite partie de pétanque sur les berges de l'Allier !

Dalila Zane

Nous vous présentons ce mois-ci la nouvelle Présidente du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Moulins.

BIENVENUE À MOULINS ! POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis née à Chamalières et puydômoise. Ancienne avocate pendant 15 ans au barreau de Clermont-Ferrand, je suis entrée dans la magistrature en 2010. D'abord nommée à Chaumont (52), puis à Montluçon et Cusset, j'ai exercé les fonctions de juge directeur, de juge d'instance et de vice-président avant ma prise de fonction au TGI de Moulins le 2 janvier dernier.

QUELLES SONT VOS MISSIONS EN TANT QUE PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL ?

Je vais assurer environ 60% de missions juridictionnelles (référé : procédures d'urgence, présidence du tribunal correctionnel et du tribunal civil lorsqu'il siège à 3 magistrats) et 40% de missions organisationnelles (fixation du nombre d'audiences, planning des magistrats, ouverture du tribunal au public), de ressources humaines et de direction du tribunal en collaboration avec Madame Fredon, Procureur de la République, et Madame la Directrice des services judiciaires, de missions de représentation, de missions d'animation.

QUELLE EST VOTRE AMBITION POUR LE TGI DE MOULINS ?

Je tiens à ouvrir la juridiction à tous. Aux élus locaux dans le cadre de conseils de juridiction, à l'école de droit de Clermont-Ferrand en organisant des rencontres magistrats -



universitaires autour d'un sujet juridique, à l'ensemble des juristes (magistrats, avocats, huissiers de justice, notaires...) mais également aux professionnels du soin, du social du secteur privé et public, aux forces de sécurité intérieure, à l'administration pénitentiaire, dans le cadre de colloques. Pour les justiciables, les habitants et les scolaires, des portes ouvertes, procès fictifs, lectures sur des affaires pénales concernant le ressort de Moulins seront organisés.



UN TRIBUNAL EN FLUX TENDUS

Le TGI de Moulins compte normalement 12 magistrats du siège dont deux affectés au Tribunal d'Instance. Actuellement 2 postes sur les 3 que compte le tribunal pour enfants sont vacants et partiellement compensés pour deux mois par un magistrat placé (magistrat remplaçant dépêché par la Cour d'appel). Concernant les fonctionnaires du greffe : 6 postes sont vacants, compte tenu notamment de départs à la retraite. Un renfort a été accordé par la Cour d'appel pour deux mois également. Si des nominations doivent intervenir, elles ne seront effectives qu'à partir du 1^{er} septembre 2019. Le Parquet avec ces 3 magistrats est au complet.

SOMMAIRE

édito

02 RETOUR EN IMAGES

04 PORTRAIT DE
MOULINOISE
Dalila Zane

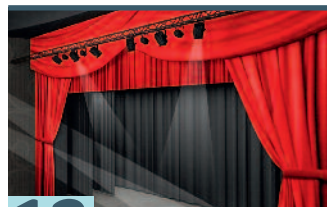
05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS
• Nouveau site
pour les archives
municipales
• Vos mégots bientôt
recyclés

08 MOULINS EN ACTIONS
• Éclairage urbain
à LED
• Recensement en
cours

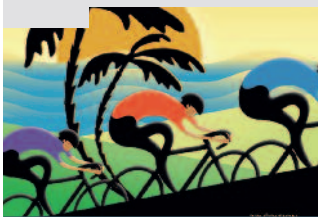
10 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE

11 MOULINS MIEUX VIVRE
ENSEMBLE
Déjeuner municipal
le 3 mars



12 MOULINS LE DOSSIER
Lever de rideau
sur le nouveau théâtre

16 MOULINS SPORT
Le vélo en fête
pour Paris-Nice



18 MOULINS CULTURE
• La Gloire
de mon père
• La Fuite



20 MOULINS BOUGE
Vos nouveaux
commerces

21 MOULINS RENDEZ-VOUS

22 NOS COUPS DE CŒUR

24 MOULINS
EN COSTUMES

Le parcours
d'une exposition
chantante



Pierre-André PÉRISSOL
Maire de Moulins
Président de Moulins Communauté

Moulins et son théâtre c'est une vieille histoire. Elle a débuté il y a plus de 150 ans, au milieu du XIX^{ème} siècle, sur le Cours Jean-Jaurès, pour ne jamais s'estomper au fil des spectacles, des saisons et des époques. Les Moulinoises et les Moulinois y sont très attachés.

Notre théâtre municipal est un lieu de spectacle pour tous et il se doit de le rester durablement. C'est pourquoi nous avons entrepris sa restauration complète depuis l'année dernière. 2019 sera l'année de sa réouverture aux yeux de tous à l'automne, et vous serez, sans nul doute, éblouis par le renouveau de ce véritable joyau « à l'italienne », au cœur du Bourbonnais.

Le hall d'accueil, la billetterie, la scène, la fosse d'orchestre, la salle bien entendu, mais aussi les coulisses ou les systèmes techniques de chauffage, d'électricité et de traitement de l'air... Le théâtre est actuellement revu littéralement de fond en comble ! Sa rénovation permettra de combler tous les spectateurs. Vous verrez très bien les chanteurs, danseurs, comédiens depuis le parterre comme depuis les balcons !

Moulins, ville de spectacles et de costumes, avec son théâtre d'une part et son musée national d'autre part, peut être fière de ses équipements ouverts au public. Quand je parle de la ville, je parle bien entendu de ses habitants et de son bassin de vie qui attire, et c'est tant mieux, les Nivernais et Saône-et-Loirienais, par exemple, de plus en plus nombreux.

Je vous invite donc à passer sur le stand de la Ville durant la Foire de Moulins, jusqu'au 10 février inclus, pour en savoir davantage sur notre beau théâtre municipal. Levons (une partie) du rideau, et que le spectacle continue !

Nouveau site pour les archives municipales

Le service des archives municipales, situé depuis 32 ans rue des Potiers, au sous-sol de la résidence Sainte-Thérèse, a déménagé dans l'ancienne école des Mimosas, rue du Docteur Denis. Entièrement rénové, le service d'archives est prêt à accueillir les usagers, généalogistes, érudits locaux ou étudiants...

La commune a l'obligation de veiller à la bonne conservation des documents produits par son administration ; les Codes des communes et du patrimoine lui rappellent ce devoir de mise en valeur de notre passé.

Les archives moulinoises comprennent trois fonds : ancien (avant la Révolution française), moderne (après la Révolution) et contemporain (de 1960 à nos jours). L'un des objectifs des travaux était d'offrir un bâtiment dédié à la conservation de documents, pour certains uniques, dans le but de les préserver, de les transmettre aux futures générations, et de communiquer envers des publics divers.

Une part de notre identité

Le travail commun de plusieurs services municipaux a permis l'aboutissement de cet important projet dont le coût total d'investissement s'élève à 484 000 euros. De plain-pied, le bâtiment actuel dispose d'un espace de versement, de tri, d'archivage et d'accueil du public.

Le dépoussiérage des fonds ancien, moderne et contemporain ainsi que la désinfection de certains documents altérés par des moisissures étaient une nécessité. Le déclic intervient certainement avec les épisodes d'inondations, deux en quatre ans, dans l'ancien site. L'humidité est un fléau pour la conservation du papier dans le temps. « *Les magasins sont ainsi à hygrométrie et températures constantes* », précise le maire Pierre-André Périssol lors de l'inauguration des archives municipales, le 10 janvier dernier. Les travaux, débutés en novembre 2017, ont consisté à désamianter les locaux, renforcer les



planchers pour anticiper les charges des dossiers conservés, redistribuer les espaces, rénover l'ensemble des murs, plafonds, sols, ainsi que le système de chauffage et d'électricité, sans oublier l'installation de mobiliers adaptés.

Vers la numérisation

Prochain chantier en cours : la numérisation et la mise en ligne des documents. Le fonds ancien est déjà numérisé, ainsi que l'état civil et les cartes postales. Une mise en ligne qui permettra à terme de consulter gracieusement, depuis chez soi avec une connexion internet, tout un pan de l'histoire quotidienne moulinoise.



A RETENIR

Le plus ancien document des archives date de 1366.

Il s'agit d'un avis d'imposition remontant à Louis II de Bourbon, excusez du peu !

2 km de linéaires de documents

3 fonds : ancien, moderne et contemporain accessibles à tous (sur rendez-vous).

PRATIQUE :

Archives municipales de Moulins

37 rue du Docteur Denis

Uniquement sur rendez-vous : 04 70 20 25 96

ou archives.moulins@wanadoo.fr

Mieux accompagner pendant la maladie

Saviez-vous que le Centre Hospitalier Moulines Yzeure dispose d'un espace accompagnement thérapeutique ?

Quel que soit le lieu de votre traitement ou de celui de vos proches, cet espace offre des soins gratuits et une écoute pour les personnes atteintes d'un cancer. De l'annonce du diagnostic jusqu'à l'arrêt du traitement, cet espace vous est dédié.

Les soins sont dispensés dans des locaux réservés à cet effet, par des personnes qualifiées, indépendantes de l'hôpital. Soins esthétiques, sophrologie, relaxation, réflexologie plantaire, massages relaxants, groupes de paroles, espace de convivialité, art thérapie, yoga nature, yoga du rire... Tout est fait et pensé pour vous accompagner au mieux durant la maladie.

A noter : l'intégralité des bénéfices, récoltés lors de la course La Bourbonnaise pour elles, est reversée à l'Espace d'accompagnement thérapeutique de Moulines. Au total : 135 254 € ont été récoltés depuis 2013, permettant d'accompagner 90 personnes/an.

**Entrée : 43 Cours de Bercy,
Pavillon Chantemesse au rez-de-chaussée.
Tous les ateliers sont gratuits.
Possibilité d'être accompagné par un aidant.
Contact sur rendez-vous.
www.accompagnement-cancer-moulines.info**



LA BOURBONNAISE POUR ELLES LE 26 MAI

A vos agendas, l'édition 2019 de la course aura lieu le dimanche 26 mai. Femmes de toutes générations, participez à 5 km de marche ou course pour la bonne cause !

Inscriptions mi-février sur labourbonnaisepourelles.fr

Recycler les mégots usagers

Le CCAS de Moulines et le Service d'accompagnement et d'insertion basé au Florilège lancent une opération de ramassage des mégots à Moulines.



Les filtres des cigarettes sont en matière plastique et donc l'une des pollutions principales qui affecte nos mers et océans. Pour faire sa part du travail, un programme de récolte intergénérationnel va être monté à Moulines sur 3 à 6 mois. Les cendriers contenant seront confectionnés localement par le pôle ferronnerie du lycée Jean-Monnet. Ce mobilier urbain aura la forme de gros tubes en forme de cigarettes avec un récolteur fait à base de boîtes de conserve !

L'ensemble du programme réunit une douzaine de jeunes de 16 à 26 ans et des seniors moulineois. Les mégots seront ainsi régulièrement récoltés dans les lieux publics pour un envoi à l'entreprise MÉGO!, basée près de Brest, la seule à valoriser cette matière plastique inédite. Alors, visez bien le cendrier !

Moulins optimise ses lumières

La Ville se dote, au fur et à mesure des travaux de remplacement, d'un éclairage public moderne, économe et adapté à la luminosité ambiante. Tour d'horizon des travaux effectués.



Une bonne gestion de l'éclairage public est un élément majeur de l'amélioration du cadre de vie des habitants, de leur sécurité, à pied comme en voiture. L'enjeu pour la Ville de Moulins est de concilier bien-vivre et économies d'énergie. Bref, éclairer mieux et éclairer juste ce qu'il faut !

Au total, près de 110 points lumineux ont ainsi été remplacés par des ampoules à LED, ou diodes électroluminescentes, pour un montant de 148 645 € TTC, dans le cadre du plan pluriannuel. Le fonds de soutien à l'investissement public local finance 25% de 100 000 € brut de ces travaux. Voici la liste exhaustive des rues concernées jusqu'alors : rue Thonier, rue Georges-Clemenceau, rue Jacques-Prévert, rue Pierre de Coubertin, contre allée boulevard de Nomazy, rue des Ormeaux, rue du Noyer, impasse du Château, impasse des Verdiaux, rue des Genêts, rue des Cèdres, chemin de Nomazy, mail Nomazy Village, chemin de Fromenteau, impasse Georges Bidault,

impasse du Champ Grenier, impasse du Jeu de Paume, rue Mandez.

Plus que la lumière !

Une vingtaine de commandes d'éclairage public ont également été dotées d'horloge astronomique. Il s'agit d'éclairer à l'heure la plus juste pour optimiser les allumages et les extinctions en tenant compte des heures de lever et de coucher du soleil, des saisons et de la luminosité ambiante. Les nouveaux éclairages s'intègrent ainsi parfaitement aux rythmes de la vie urbaine.

L'objectif est de garantir un allumage optimum et synchrone de tous les points lumineux. Le confort des usagers est préservé et passe par un système de commande radio géré par le distributeur d'énergie et entièrement maîtrisable par la ville. Moulins fait le jour et la nuit à la demande !

Des lieux pour bien vivre son rôle de parent



6 mois après l'ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) aux Chartreux, rappelons les enjeux de ces structures.

Comme dit l'adage, on ne naît pas parent, on le devient... Et parfois un petit coup de pouce n'est pas de trop et ces lieux d'accueil enfants-parents pour les 0-6 ans sont une opportunité à saisir pour un mieux vivre ensemble.

Les LAEP sont des lieux de rencontres et de jeux gratuits, où il est possible de se ressourcer, d'échanger entre parents souvent inquiets pour leur progéniture, ainsi qu'avec des professionnels et bénévoles formés. Préparer l'entrée à la crèche ou à l'école maternelle, mieux connaître les structures et associations locales d'accompagnement de l'enfant ou tout simplement jouer et s'émerveiller de l'éveil de vos enfants... Les LAEP sont tout cela à la fois : une bulle d'oxygène et un phare sur le long chemin de la parentalité d'une part et de l'épanouissement de vos enfants d'autre part.

Ateliers disponibles gratuitement à Moulins : éveil musical, lectures, atelier vie quotidienne, anglais, gym câline.

3 structures proposent ces services à Moulins :

- la Maison de l'Enfance et de la Famille, place Jean-Moulin
Mardi et mercredi de 9h30 à 12h
04 70 34 12 81
- les Petits Loups à Champmilan (Bat K)
Mardi de 16h à 17h30 et jeudi de 9h30 à 12h
06 85 68 47 40
- les Petits Lutins (ex-Centre commercial) aux Chartreux
Lundi de 9h30 à 12h et jeudi de 16h à 17h30
06 85 68 47 40

Plus d'infos : reseauparents03.fr
et ville-moulins.fr rubrique « famille ».

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le recensement de la population 2019 a commencé. Voici quelques explications pratiques.

C'est utile

Le recensement permet de faire une photographie des habitants de la commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour un recensement en ligne ou les questionnaires papier à remplir.

C'est sûr

La Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) veille au bon déroulement du recensement. Le traitement des questionnaires est strictement confidentiel, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.

Encore plus simple sur Internet !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018 au niveau national, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, vous rendra visite jusqu'au 23 février 2019.

Vous avez également la possibilité de vous adresser directement à la Mairie au 04 70 48 50 09 / d.correia@ville-moulins.fr ou au 04 70 48 50 11 / valerie.monnot@ville-moulins.fr. Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous réserverez aux agents recenseurs.

Notez bien : Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

OPPOSITION

TENDRE LA MAIN ET NON S'AFFRONTER...

Cette année 2018 restera marquée par le mouvement des gilets jaunes. Notre pratique politique ne saurait en sortir indemne. Cette nécessaire remise en cause passe, pour nous, par une conviction profonde : **rien, jamais, aucune règle ne doit contrevenir aux droits de la personne à vivre dignement** : se nourrir, se loger, se chauffer et éduquer ses enfants. La répartition des richesses (1% des plus riches possèdent 50% des richesses mondiales) est de plus en plus inégalitaire. Nous sommes pour une forme d'économie « morale » qui doit être le fondement de notre « Vivre ensemble » dans une République que Jaurès appelait « la Sociale ». Il s'agit bien d'un projet de société qui nécessite de nombreux débats à tous les niveaux avec tous et qui, sous, des modalités à redéfinir, appelle à réinvestir la vie politique collective en passant par de nouvelles formes de représentations démocratiques.

LOCALEMENT QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?

Aider tous les Moulinois à mieux vivre, cela passe, pour nous, par aider plus ceux qui se mobilisent (resto du cœur, secours catholique, secours populaire, Emmaüs, Banque Alimentaire, CHRS, accueil de jour, 115, Sauvegarde de l'Enfance, Régie de Quartier, etc.) à travers les associations pour développer leurs actions auprès des plus vulnérables. **Les économies budgétaires ne sauraient frapper en priorité le milieu associatif** et devraient nous interroger sur certaines dépenses pour lesquelles les sommes mobilisées semblent généreuses (études, éclairage de la mal coiffée, cabinets conseils, ...). S'interroger aussi sur les services rendus à tous pour améliorer la création d'activités, la fréquence des transports en commun, le développement des transports doux, l'accès à la culture, aux licences sportives. **Décider d'améliorer l'accessibilité pour tous** des loyers sociaux, de l'eau, de tous les services en cessant d'augmenter plus que l'inflation annuelle ces dépenses obligatoires. **Sans doute améliorer encore la progressivité des coûts de services communaux ou intercommunaux** (piscine, cantine, transport, ...). **Réfléchir à la gratuité des stationnements** en créant des zones bleues ou à stationnement limité, **des transports en commun** qui a été mise en place aussi dans des villes moyennes, ou de navettes gratuites plus ponctuellement.

Et puis, surtout, **ne négligeons pas cette demande d'écoute et de respect**, arrêtons de penser qu'il y a des « sachants » qui tranchent pour les autres. Informer, débattre, expliquer ne saurait être une perte de temps ou des étapes contraintes pour décider seul. **La demande d'une nouvelle pratique démocratique est réelle**. Pourquoi Moulins reste sans conseil municipal des enfants, sans conseil des sages, sans adjoint délégué dans chaque quartier, sans conseil de quartier animés par des Moulinois...? La question du **Référendum d'Initiative Citoyenne** est complexe au plan national où toute question se transforme trop souvent en référendum. De plus si son concept d'expression directe peut séduire, il peut cependant entraîner des ruptures radicales sur des sujets fondamentaux de vie en société qui nécessitent et méritent plus qu'une réponse par un oui ou un non. Mais ce sentiment d'impuissance face à des mécanismes de décision qui échappent au citoyen ordinaire ne saurait perdurer sans un risque d'abstention massive ou de recours à une violence inacceptable. Pour ce faire **il faut que notre commune devienne un espace de décision démocratique** et ne soit pas seulement un échelon de gestion où se déclinent des économies budgétaires. Les « administrés » doivent pouvoir s'exprimer pour retrouver leur citoyenneté.

Il vaut mieux débattre plutôt que se combattre, le dialogue est préférable à la caricature et à la haine de l'autre, les élus minoritaires de gauche que nous sommes souhaitent prendre toute leur part dans cette recherche du mieux vivre ensemble.

Liste 100% Moulins : Jacques LAHAYE, Dominique VEZIRIAN, Daniel DELASSALE, Marie-Thérèse GOBIN.

MAJORITÉ AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

LA CONCERTATION, UNE RÉALITÉ À MOULINS !

Le contexte de crispation politique et sociale que nous vivons depuis maintenant des mois suite à la mobilisation du mouvement des gilets jaunes a remis sur le devant de la scène la **question de la démocratie participative et du dialogue entre les citoyens et leurs représentants**.

L'initiative du Président de la République d'organiser un "Grand débat national" pour répondre à ce malaise complexe ne doit pas se résoudre à se défaire sur nos collectivités en annonçant en fin d'année dernière que les Maires auront pour mission de recueillir les doléances des citoyens.

Nous avons donc mis à disposition des Moulinois des cahiers de doléances en mairie et dans les mairies annexes. Nous les transmettons à la préfecture. Nous sommes au service également des citoyens qui veulent, dans le cadre du Grand débat national, avoir l'occasion de se rencontrer et d'échanger. Nous sommes là pour permettre cette démarche **en apportant notre aide logistique**, principalement par le **prêt de salle** où ces réunions pourront se tenir. C'est d'ailleurs une vision commune que nous partageons avec les citoyens qui souhaitent s'investir dans ce débat et que nous avons rencontrés.

Mais les Maires et tous les élus de terrains n'ont pas attendu ce jour pour faire vivre le lien démocratique entre les français et leurs représentants.

A Moulins, comme beaucoup de villes de notre taille, le **dialogue et la concertation sont au cœur de l'exercice de nos mandats**. Il ne s'agit pas seulement de **rendre des comptes à nos administrés** sur la façon dont nous assumons la responsabilité qu'eux-mêmes nous ont confiée, c'est aussi **un gage d'efficacité pour les projets** que nous entreprenons. Pour chacun des grands projets que nous voulons pour notre territoire, la concertation est présente, et aussi à l'échelle communautaire comme en témoignent les différentes phases de concertation qui ont été mises en œuvre en amont de **l'aménagement des berges de l'Allier**.

Nos rencontres régulières avec les Moulinois, tous les mois dans un quartier de notre ville, a pour but de **renforcer cette proximité**, en donnant notamment au plus grand nombre l'occasion de s'exprimer. D'autre part, les **élus sont présents et accessibles** pour répondre à toutes les questions et tenir également nos concitoyens informés de la vie de la commune, des contraintes, des opportunités des espérances qui guident **notre action au service de l'intérêt général**.

A Moulins, le lien de confiance entre les citoyens et leurs représentants est préservé. Nous continuerons à **favoriser le dialogue et la proximité** dans notre approche de l'action publique, car c'est le **fondement de notre démocratie locale** et la garantie que nous agissons dans **l'intérêt de tous**.

« La mer, qu'on voit danser... »

Moulins et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) portent une attention toute particulière à nos aînés. Après les colis de Noël et la galette des Rois, place au déjeuner municipal, le 3 mars prochain, sur le thème de la mer.

Temps fort toujours très apprécié des convives, le déjeuner municipal des seniors a lieu le dimanche 3 mars au Parc Moulins Expo. Le déjeuner est bien entendu suivi d'un après-midi dansant et convivial. Un déjeuner offert par la municipalité de Moulins.

Inscriptions ouvertes

Il est encore temps de s'inscrire pour le déjeuner municipal ! Réservé aux Moulinois(e)s âgés de 65 ans et plus, le déjeuner municipal offert par la Ville de Moulins et le CCAS a lieu comme habituellement le premier dimanche de mars, également le jour de la fête des grands-mères ! Les mairies annexes des Champins, des Chartreux et de la Madeleine sont à votre disposition pour les inscriptions de même que l'accueil de SESAME, 1/3 rue Berthelot.

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter le pôle seniors
au 04 70 48 51 78



Ateliers de février

La Ville de Moulins et le pôle seniors du Centre communal d'action sociale (CCAS) ont le plaisir de présenter leur programme d'activités notamment pour le mois de février 2019.

- **Atelier mémoire « Peps Eureka »** : la mémoire demande une gymnastique constante et s'entretient comme un muscle. Le sommeil et l'alimentation contribuent à garder une bonne santé et préserver une bonne mémoire.
- **Projet intergénérationnel** autour de l'environnement
- **Équilibre** : des exercices accessibles sous le mode du jeu pour travailler la mobilité, la souplesse et prévenir les chutes.
- **Détente et relaxation** : Parmi les 5 sens, le toucher est l'un des plus méconnus mais il est utile pour le maintien du bien-être.
- **Conférence santé sur l'arthrose** le 12 mars à Sésame (gratuit)
- **NOUVEAU : Bien-être dans l'eau**
En partenariat avec les thermes de Bourbon-l'Archambault
- **Séniors en vacances** : Partir en vacances à moindre coût et en toute sécurité. Les dates et lieu de séjour seront dévoilés lors du déjeuner municipal le 3 mars.

Ces ateliers sont toujours placés sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Adaptés à vos envies et à l'écoute de vos besoins, les ateliers sont faits pour vous, sans pression, et avec un seul mot d'ordre : votre bien-être !

LEVER DE RIDEAU SUR LE NOUVEAU THÉÂTRE !



Moulins investit 3,1 millions d'euros afin de moderniser la plus grande salle de spectacle de la Ville.

Un chantier complet de réhabilitation



Rénovation du hall, de la salle en elle-même, des loges, mise aux normes de la scène en conservant une fosse d'orchestre, remplacement des menuiseries, rénovation de l'électricité, du chauffage, du traitement de l'air, mise en conformité du bâtiment en accessibilité aux personnes à mobilité réduite et en sécurité incendie... Le théâtre de Moulins se refait une beauté de la tête aux pieds !

Ce lieu d'exception, construit il y a plus de 150 ans, sera ainsi complètement modernisé, tout en conservant son charme de théâtre néo-classique « à l'italienne ». Les revêtements des sols, les tissus tendus aux murs et les fauteuils en mauvais état, c'est l'ensemble de la salle qui va retrouver tout son cachet après de multiples interventions depuis le XIX^e siècle. Les travaux incluent la rénovation du hall d'accueil et le déplacement de la billetterie avec un espace bar et détente.

Sur le plan de la décoration, Moulins fait appel au bureau d'études Coulet et à l'agence Imholz pour la maîtrise d'ouvrage, qui a magnifiquement restauré la salle des fêtes. Les nouveaux décors sont imaginés par l'architecte et scénographe Jean-Hugues Manoury, féru de théâtre à l'italienne, qui a travaillé à l'opéra Garnier à Paris.

Fin des travaux prévus à l'automne 2019.

En attendant de découvrir « en vrai » le décor du théâtre, venez observer les travaux à 360°, sur le stand de la Foire de Moulins, jusqu'au 10 février.

Pendant la fermeture du théâtre pour travaux, le spectacle continue avec une saison culturelle « Hors les murs » à la salle des fêtes, au Parc Moulins Expo et à l'Espace Villars.

Billetterie en ligne : ville-moulins.fr.

170 ans d'histoire

Le théâtre que vous connaissez date de 1847. Faisons un bond dans le temps pour mieux apprécier la construction actuelle...

A Moulins, au Moyen Âge, les représentations scéniques se donnaient en plein air, sur une estrade construite au milieu d'une place, généralement la place des Lices, actuelle place d'Allier. Dès les premières années de la Révolution française, la ville s'était dotée d'une salle de spectacle installée dans l'ancienne église Saint-Claire. Celle-ci devient vite trop petite. Suivant une ordonnance royale de 1824 qui encourage la création de salles de spectacles, la municipalité de Moulins envisage la construction de son théâtre.

Elle organise un grand concours en vue de son édification à l'extrémité du Cours Bérulle, actuel Cours Jean-Jaurès. L'architecte parisien Hippolyte Duran remporte ce concours et les travaux commencent en 1841 avec comme impératifs : une salle de 800 places, réparties sur 4 niveaux et desservies par des escaliers différents, un vestibule surmonté d'un foyer, des locaux techniques, etc.

Un théâtre à l'italienne

Avec l'influence de grands architectes de la Renaissance, on commence à transformer les théâtres partout en France. On y privilégie l'illusion et la scène devient comme une boîte magique capable d'abriter plusieurs décors. Autre caractéristique : la salle, les loges et corridors sont édifiés en anneau autour d'un parterre, tandis que les foyers, escaliers d'honneur, halls et porches se déploient frontalement derrière la façade, donnant à l'édifice une expression monumentale !

L'architecte du théâtre de Moulins tient compte de toutes ces évolutions. Seul un détail lui échappe : le caractère instable du sous-sol de l'emplacement... Bâtir un théâtre sur l'ancien étang Bréchimbault relève du défi ! En 1845, alors que l'édifice est en pleine construction, de nombreuses lézardes apparaissent et les murs de scène menacent de s'écrouler. Il faut démolir et se repencher sur le problème des fondations. Le chantier reprend ensuite son cours et le nouveau théâtre **ouvre ses portes en 1847**.

Le foyer et la salle présentent alors un décor de style Renaissance aux tonalités rouge et or. Comme un clin d'œil, la restauration de 2018/19 revient à ces couleurs d'origine. Le plafond, réalisé par Séchan, peintre décorateur de l'Opéra Garnier à Paris, offre une composition traditionnelle, avec quatre allégories du Drame, de la Tragédie, de la Comédie et de la Musique. Ce plafond moulinois sera repeint en 1894 par Auguste Sauroy, auteur de nombreux décors comme celui du Grand-Café.

Le théâtre municipal, mis en valeur par la perspective que lui fournit le Cours, devient un monument phare de la ville.

La façade reprend un schéma de composition largement utilisé dès les années 1830. Elle est constituée d'un avant-corps à deux niveaux d'arcades séparées par une balustrade, couronné par un attique et entouré de deux ailes à pans coupés. Ce recours à l'architecture de la Renaissance italienne est un bon exemple de l'**architecture néo-classique**, quand les références à l'Antiquité sont remplacées progressivement par des références à la Renaissance.





Questions

Bernadette Martin,
Adjointe à la culture

EN QUOI LE THÉÂTRE DE MOULINS EST « À L'ITALIENNE » ?

Les premiers théâtres présentaient des scènes et des gradins à ciel ouvert comme dans les théâtres antiques que nous avons tous visités. Tout change à la fin du XVI^e siècle lorsque des architectes italiens créent un nouveau concept qui va servir de référence : c'est le « théâtre à l'italienne ».

Scène et salle sont désormais couvertes. La scène cubique sépare le public des acteurs. La scène à l'italienne est également surélevée par rapport à la salle pour une meilleure visibilité et son plancher est incliné. A Moulin le plancher avait une pente de 3%. Les décors sont alors de grandes toiles peintes qui répondent à des notions de perspectives spécifiques au théâtre (point de fuite en oblique par exemple) et changent au gré des actes.

Cette nouvelle organisation de la scène impose une nouvelle organisation de la salle. Le théâtre à l'italienne est le reflet de la hiérarchie sociale.

La salle est le plus souvent un ovale tronqué. Au XIX^e, date de la construction de notre théâtre, le parterre est équipé de sièges et le « petit peuple » est refoulé dans les parties les plus hautes, c'est l'origine du terme « poulailler ». Lors des travaux de démolition nous avons retrouvé la trace de ce 3^e balcon qui a dû être détruit lors des travaux des années 40.

Face à la scène et tout autour de la salle, les loges et balcons sont richement décorés. Il s'agit bien sûr de mettre en valeur les personnalités les plus en vue de la société. On vient pour voir le spectacle mais aussi pour être vu... !

A côté de la salle de spectacle, le théâtre à l'italienne possède toujours des salles annexes qui accueillent les spectateurs avant le spectacle et pendant l'entracte (vestibule et foyer). Toutes ces caractéristiques apparaissent très clairement à Moulin. Le théâtre correspond encore pleinement à cette description et possède un élégant vestibule et un superbe foyer que nous allons rénover à l'identique.

QUELS SONT LES AXES ET ORIENTATIONS ARTISTIQUES POUR LA RÉNOVATION ?

Deux axes guident aujourd'hui notre réflexion et nos choix : nous devons faire de cette salle, une salle de spectacle contemporaine au sens technique du terme. C'est-à-dire apte à recevoir la plupart des spectacles adaptables aux dimensions de notre scène. Et nous nous devons aussi de conserver, voire de retrouver, l'âme de ce lieu qui a accueilli les plus grands noms du théâtre et de la musique. Notre public tout comme les compagnies que nous accueillons sont sensibles à l'atmosphère qui se dégage de ces murs chargés d'histoire. C'est un grand projet de mandat et un projet d'équipe auquel le maire Pierre-André Périssol est particulièrement attentif. Nous ne disposons malheureusement d'aucun document d'archives sur la décoration du théâtre lors de sa construction. Mais on peut faire quelques suppositions au vu des exemples de décoration intérieure des théâtres de la même époque. Les services municipaux travaillent avec une équipe d'architectes qui a très bien saisi cette problématique. Je tiens tout particulièrement à saluer et à remercier le cabinet IMHOLZ.

QUEL EST LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX ?

Le calendrier des travaux ne laisse place à aucune erreur. La phase de démolition s'est achevée, la reconstruction est en cours et la salle devrait être achevée à l'automne prochain pour une ouverture en novembre 2019.

Le théâtre à Foirexpo : à vous de jouer !

Du 1^{er} au 10 février au Parc Moulin Expo, de 10h à 20h, la Ville vous montre l'envers du décor et les futurs aménagements du théâtre. Vues à 360° du cœur du théâtre, infos, billetterie en ligne, mini programmation sur place... et un piano pour les plus musiciens d'entre vous !



Conçus comme une scène ouverte, avec un vrai piano droit à disposition des habitants musiciens, les 54 m² du stand de la Ville vous suggèrent le véritable théâtre de Moulin. Des banquettes en velours rouge, une loge et coiffeuse, un point info & billetterie, des lumières adaptées au spectacle... Bref, une reconstitution en miniature du théâtre de Moulin !

Pour mettre en valeur le spectacle vivant, une petite programmation gratuite vous est proposée :

SAMEDI 2 FÉVRIER À 15H
Inauguration et standards de jazz au piano par Xavier Gatepain

LUNDI 4 FÉVRIER À 15H
Chants d'enfants avec les classes CHAM de l'école Jean-Moulin (sous réserve)

JEUDI 7 FÉVRIER À 18H30
Saynètes extraites du « Barbier de Séville » par la troupe Osons Molière !

SAMEDI 9 FÉVRIER À 17H
Chanson française avec Yves-Marie Bellot

DIMANCHE 10 FÉVRIER À 15H
Slam spoken-word (poésie urbaine) par William Gex

Venez sur le stand (1^{er} chapiteau) comme vous venez au spectacle ! L'occasion de vous informer sur le projet de rénovation en cours et d'admirer les coulisses, les dessous de scène, la salle de spectacle avec des vues à 360° sur tablettes tactiles.



VIENS VOIR... LE BRIGADIER !

13 coups rapides
puis 3 plus lents...
Ces sons rythment les
entrées théâtrales depuis
des lustres, mais saviez-
vous que le bâton utilisé se
nomme un « brigadier » ?

Quelques secondes avant la montée du rideau et l'entrée des comédiens, le brigadier calme les spectateurs turbulents et met fin au brouhaha. Ces coups sont frappés sur le plancher de la scène et voilà le premier « acteur » de la soirée : le brigadier !

Le chef d'équipe

Cette habitude est exclusivement française mais son origine ne fait pas l'unanimité. Trois coups bibliques ? Trois saluts au Roi, à la Reine, au public ? Ce morceau de bois, souvent orné de velours rouge entouré de clous, semble trouver son origine dans la marine où la brigade compose l'équipage. Un terme que l'on retrouve ensuite dans l'armée, la police... ou même en cuisine !

Le brigadier agit surtout comme un rituel pratique pour attirer l'attention des machinistes dans les dessous de scène, du public et des comédiens. Tout le monde étant prêt, le rideau peut se lever et la magie du spectacle peut opérer.



Un brigadier sera présent sur le stand de la Ville du 1^{er} au 10 février, venez l'essayer !
Silence ! Et que le spectacle commence...



Le vélo en fête pour le Paris-Nice

Du 4 au 12 mars, le cœur de Moulins va battre pour la petite reine !

Afin d'accompagner l'arrivée de la 3^{ème} étape de la course cycliste Paris-Nice le mardi 12 mars route de Lyon, Moulins Communauté organise une semaine dédiée à tous les vélos. Classique, à assistance électrique, de course, tous chemins, tous terrains, aquabike et BMX... Il y a forcément une façon de pédaler qui vous convient !

Toutes les animations proposées sont gratuites et sur le mode de la balade familiale (voir ci-dessous les publics concernés et tranches d'âges). Il n'y a rien à gagner si ce n'est de profiter de notre belle ville en deux roues, notamment sur les berges de l'Allier. Alors, tous en selle !

Lundi 4 mars : Moulins-Lurcy-Lévis

Parcours aller-retour de Moulins jusqu'au vélodrome de Lurcy-Lévis (le plus ancien de France) avec la présence sur place d'élèves du Veurdre et de Lurcy-Lévis.

Inscriptions et réservations auprès des membres de clubs cyclistes uniquement.

Départ 13h, place de Lattre de Tassigny à Moulins

Mardi 5 mars : Balade gourmande en vélo

En partenariat avec les commerçants du centre-ville.

Ouvert à tous.

Départ à 17h30 à Yzatis avec le club la Roue d'Or et à Isléa avec VTT d'Avermes

Rassemblement festif à 18h30 place d'Allier.

Mercredi 6 mars : Cyclotourisme (VTT, VTC)

Un parcours « au fil de l'eau », sur les berges de l'Allier. Egalement des animations gratuites à la piste de sécurité routière à Avermes. Age minimum : 7 ans. Encadré par le club VTT d'Avermes.

Départ à Isléa à 14h pour les familles ; à 15h pour les plus sportifs.

Jeudi 7 mars : Relais aquabike

À la piscine l'Ovive et au bassin d'Yzatis. De 18h à 20h, faites ensemble l'équivalent au temps passé par les cyclistes du Paris-Nice sur leur vélo (soit environ 40h).

Sur inscription obligatoire à l'Ovive et à Yzatis (nombre de places limité)

Vendredi 8 mars : Balade de vélos électriques

Sur la boucle finale de la Course des 4 cantons. Les usagers des V'léo électrique sont les bienvenus !

Départ à 18h à Chamdaillant à Yzeure.

Samedi 9 mars : Course des 4 cantons

18 communes traversées par les cyclistes pour ce 40^{ème} anniversaire. Départ fictif place de la Liberté puis réel à Avermes, arrivée à Yzeure.

Course pour cyclistes professionnels ; le public est convié pour encourager les champions.

Dimanche 10 mars : Démonstration de BMX

(enfants adultes), sur le terrain de Millepertuis à Yzeure.

Atelier de graff sur place.

14h à 16h (sous réserve de l'état de la piste)

Mardi 12 mars : Paris-Nice

Arrivée de la 3^{ème} étape du Paris-Nice 2019 à Moulins/Yzeure.

Ligne d'arrivée à hauteur du magasin N7 auto, route de Lyon.

- Début des animations vers 14h.
- 1h30 avant l'arrivée prévue vers 16h30, direct de la course sur écran géant
- Atelier mobilité/motricité pour enfant/adultes
- Exposition sur l'histoire du vélo
- 400 enfants des écoles primaires mobilisés : 1 journée à la piste à Avermes, des ateliers, une randonnée sur les berges allier, et une grande arrivée en peloton à 14h sur la ligne d'arrivée, comme des cyclistes professionnels !
- « Land art », vue du ciel, sur parvis du CNCS avec l'école de la Madeleine



Rappel : le port du casque et du gilet réfléchissant est obligatoire pour les moins de 12 ans et vivement conseillé pour les ados et adultes.

Haute lutte moulinoise

Le club historique de lutte moulinoise propose un gala ouvert au public, le dimanche 10 février de 10h à 16h au Palais des Sports. L'occasion de faire le focus sur ce club et ce sport atypique qui fête ses 45 ans cette année.

Créé en 1974, Moulins Lutte s'est développé dans les années 1980 et compte quelques champions de France notamment. A noter, un titre non égalé de championne du monde junior détenu depuis la fin des années 80 par Murielle Flick !

Grand prix de la ville de Moulins

Moulins Lutte organise un grand rassemblement d'envergure nationale le dimanche 10 février au Palais des sports. Venez observer les corps à corps masculins et féminins des poussins, benjamins et minimes de 4 à 14 ans. Ouvert au public et entrée gratuite.

Au-delà des origines grecques

L'origine de la lutte est à chercher dès l'apparition de l'homme. Elle existait probablement avant la civilisation grecque antique qui l'a largement développée et diffusée. Les règles ont peu à peu été adaptées à la vie contemporaine, aux exigences du public et au goût de ses pratiquants. Sport de combat sans coup porté, viril certes, la lutte exige un engagement physique total, mais ses règles sont très strictes pour éviter toute brutalité.



Sport complet s'il en est, la lutte n'est pas uniquement l'affaire de gros bras. Il demande de la souplesse et de la tactique pour l'emporter. La compétition (non obligatoire) est ouverte dès les poussins (4 ans) et jusqu'aux séniors, avec quelques prises interdites pour les plus jeunes. Il existe trois styles Olympiques : la lutte gréco-romaine, la lutte libre et la lutte féminine.

Entraînements à partir de 4 ans
Palais des sports (sous-sol) rue Félix-Mathé
Mercredi et vendredi de 18h30 à 20h
04 70 44 52 12

Le motard moulinois de Soultrait : 6^{ème} et 1^{er} Français du Dakar 2019 !

Le Pérou a accueilli la 41^e édition du Dakar, achevée à la capitale Lima après 10 étapes éprouvantes. Le pilote moto moulinois Xavier de Soultrait tire un bilan positif de son parcours. Sa 6^{ème} place au classement général conforte son ambition de s'imposer à l'avenir...



Le dossard numéro 18 du célèbre rallye auto-moto a fièrement représenté les couleurs de la France et du Bourbonnais qui lui est cher ! Après 10 jours passés sur les pistes et dunes ensablées méconnues du Pérou, entre Lima, Pisco et Arequipa notamment, il termine la course debout sur sa moto et 6^{ème} au classement général. Il aura passé 34 heures, 51 minutes et 16 secondes au guidon de sa Yamaha et termine à 54 minutes du vainqueur australien Toby Price malgré un poignet douloureux.

« L'important est d'être arrivé entier au bout de cette course si difficile !, conclut Xavier de Soultrait. Un grand merci à tous pour votre soutien et à très bientôt. »

Une belle performance et une toute première victoire d'étape sur ce Dakar 2019, de quoi nourrir les ambitions de victoire finale les prochaines années... A suivre donc.



La Gloire de mon père sur scène

Antoine Séguin nous entraîne avec délice dans les souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol. C'est toute une galerie de personnages pittoresques et familiers, si chers à l'auteur, qui défilent sous l'œil encore innocent du petit Marcel. Nous passons avec bonheur de l'amour d'une mère à l'admiration d'un père, de l'espièglerie du petit frère à la truculence de l'oncle Jules. Par la magie du théâtre, cette incontournable légende littéraire devient une fresque vivante qui touche aussi bien les petits que les grands !

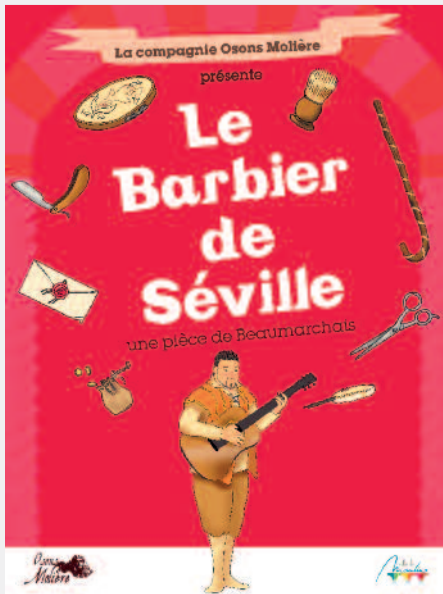
THEATRE JEUNE PUBLIC – SCOLAIRE
 (à partir de 8 ans)
 Mardi 5 mars à 14h30
 Salle des fêtes
 Tarif unique : 6,50 €



« Une adaptation au service de ce magnifique texte, où l'humour le dispute à la tendresse. » Télérama

« On entend les cigales et en sortant, on n'a qu'une envie, celle de relire la trilogie. » Elle

Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile



Ou comment rendre toute sa modernité à une pièce en quatre actes jouée la première fois en 1775... C'est le défi de la compagnie locale « Osons Molière ! ».

Tout d'abord conçu comme un opéra-comique, Le Barbier de Séville s'oppose au refus des Comédiens Italiens. Beaumarchais le transforme alors en comédie et le présente à la Comédie Française où il obtient un triomphe !

Le thème en lui-même est assez banal, longuement entretenu, notamment par Molière dans Les Fourberies de Scapin. Il présente l'ambiguïté des rapports entre maîtres et valets ainsi qu'entre hommes et femmes. Tout l'intérêt de la représentation repose sur la finesse du texte, l'inventivité de la mise en scène, la pertinence des comédiens... et la complicité des spectateurs !

Créée en 2014 à Moulins en partenariat avec le théâtre municipal, la compagnie « Osons Molière ! » redonne vie à des textes anciens par une mise en scène dynamique et souvent inattendue.

Vendredi 15 février à 20h30
 Salle des fêtes

Tarifs : Plein : 15 € / Réduit : 11 € / Jeunes : 8 €
 Liberté : 12 € / Passion : 11 €

Billetterie en ligne ville-moulins.fr ou à l'Office de Tourisme.

Théâtre

La Fuite

Vendredi 29 mars à 20h30

Espace Villars

Pièce de théâtre de **Ciro Cesarano**
et **Fabio Gorgolini**

D'après « **On ne sait comment** »
de **Luigi Pirandello**

Comment-on parfois des actes indépendants de notre volonté ?... Sommes-nous malgré tout responsables ? Pouvons-nous refuser d'assumer ce qu'on a fait sans vraiment le vouloir ?

Une spirale de questions vertigineuses, chères à Luigi Pirandello qui a inspiré cette pièce, s'emboîtent pour ouvrir une réflexion sur la limite de notre conscience, nos instincts les plus profonds et les conventions sociales.

Les auteurs Fabio Gorgolini et **Ciro Cesarano** réalisent le tour de force de conserver le message du dramaturge sicilien en le teintant d'une touche contemporaine et rocambolesque.

Plein tarif : 20 €

Tarif réduit : 16 €

Tarif jeunes (étudiant et - de 25 ans) : 12 €

Billetterie en ligne : ville-moulins.fr
ou à l'Office de tourisme.

Influences européennes sur le patrimoine

Ateliers pour les 6-12 ans durant les vacances de février

Mardi 26/02 La Renaissance italienne et Moulins

Partons à la découverte de la Renaissance italienne grâce aux monuments de Moulins ! Quel est le point commun entre les colonnes de l'Hôtel de Ville, les têtes de bœufs sur une maison à pans de bois ou encore le château des ducs de Bourbon ? La Renaissance bien sûr ! Cet atelier propose de découvrir cette période historique avant de créer soi-même un petit moulage de plâtre.

Mercredi 27/02 Jacquemart en voyage en Angleterre

Symbole de la ville de Moulins, Jacquemart a une histoire haute en rebondissements ! Incendies, copies et modifications de sa forme, la tour n'est pourtant pas la seule de ce type... Parfois appelées beffrois ou campaniles, les tours-horloges ont eu leur âge d'or au Moyen Âge. Mais savez-vous que Jacquemart a beaucoup voyagé : on l'a tellement admiré qu'un village anglais (Loughborough) en a fait une copie ! Pour terminer l'atelier, la création d'un mobile avec toute la famille Jacquemart sera proposée.



Jeudi 28/02

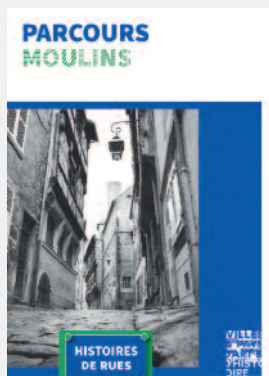
La sculpture de béton : Juan Palau

Juan Palau est un des plus importants sculpteurs de la région moulinoise du XX^e siècle. D'origine espagnole, son histoire est marquée par la Catalogne. Grâce à la découverte de son œuvre, entrevoyons une partie de l'histoire récente, par excellence celle de l'utilisation du béton, marquée par les guerres mais aussi l'espoir de l'après-guerre. L'atelier permet de découvrir l'art de la sculpture qui orne plusieurs endroits de notre ville !

Ateliers de 14h30 à 17h sur réservation :
patrimoine@ville-moulins.fr ou 04 70 48 01 36.

Tarif : 6 €

Espace Patrimoine, Hôtel Demoret
83 rue d'Allier



Histoire de rues moulinoises

Exposition

L'Exposition « Histoire de rues », qui retrace et détaille les noms des rues du cœur historique de Moulins, continue son voyage ! Actuellement prêtée au Centre de documentation du lycée agricole du Bourbonnais de Neuvy, elle revient au service patrimoine à la fin du mois pour repartir en février au centre de documentation du collège Saint-Benoît. Elle pourra ensuite être prêtée à d'autres établissements scolaires sur demande auprès du service patrimoine. 04 70 48 01 36.

Les livrets Histoires de rues peuvent être retirés au service en complément de l'exposition.

Renseignements : Hôtel Demoret, 83 rue d'Allier / 04 70 48 01 36.

Atelier d'art Vergne

Dans la famille Vergne, je demande le fils ! Alexandre, 20 ans, est issu d'une lignée d'artistes originaires de l'Allier. Son père est sculpteur, sa mère plasticienne, et lui-même plasticien va investir deux locaux commerciaux vacants (face à la Caisse d'Épargne), place de l'Hôtel de Ville.



Sa mère Brigitte Tinsseau tiendra une exposition sur Coco Chanel dans un style pop art et street art. Le label Ville d'art et d'histoire, dont bénéficie Moulins depuis vingt ans, a achevé de convaincre ces amoureux du patrimoine. L'Atelier Vergne proposera également des produits dérivés et des cours d'art pour enfants, ados et adultes, trois jours par semaine. Ouverture prévue fin février.

Atelier d'art Vergne
Place de l'Hôtel de Ville



QUELLES AIDES POUR LES ARTISANS D'ART ?

Pour une sortie de vacance d'un local commercial, la Ville de Moulins peut attribuer une subvention de 5 000 € à 50 000 €, soit 5% du montant des travaux, y compris le mobilier, la signalétique, l'acquisition du local. Cette aide, qui concernait au départ l'équipement de la personne ou de la maison, la culture et les loisirs a été élargie, aux métiers de bouche, de l'artisanat et aux métiers d'art. Les rues concernées sont été clairement identifiées : rues de l'Horloge, François-Péron, de la Flèche, Datas, Régemortes et la place de la Liberté.

Un cabinet médical en centre-ville

Un nouveau cabinet médical ouvre ses portes, prochainement, place de la Liberté, à l'angle de la rue Delorme, dans les anciens locaux du laboratoire Recoules..

6 généralistes et 1 cardiologue

Voici une bonne nouvelle face à la menace de pénurie de praticiens. La nouvelle structure comprendra de jeunes praticiens, dans la trentaine ou la quarantaine. Son emplacement stratégique, face à la Grande pharmacie et à deux pas du parking des Halles, est un atout. A noter que deux des six médecins généralistes n'ont pas encore leur patientèle propre. Autrement dit : Dr Vincent Jeudy et Dr Ségolène de Souleyran pourront accueillir de nouveaux patients ! Le cardiologue du Centre Hospitalier Dr Kneizeh, sera présent à mi-temps dans ce cabinet de ville.

38 place de la Liberté

Terre de Ma'lice



2019 commence avec un déplacement et un agrandissement de votre boutique « Biomonde Moulins ». La boutique quitte la place d'Allier pour le 2 rue François Péron et entre ainsi dans la stratégie communale de valorisation du quartier historique. Vous y retrouvez bien entendu une large gamme de produits d'alimentation, compléments alimentaires, articles de beauté et bien-être, droguerie, produits pour le jardin, livres et CD... Mais également sur place un espace réservé aux ateliers, conférences et diverses activités artistiques. Tout l'univers du bio au cœur de Moulins !

Les Courtières.fr



Vous avez besoin de conseils et d'une expertise en matière de prêt immobilier ? L'enseigne « Les Courtières.fr » a ouvert une antenne à Moulins, 20 place de l'Hôtel de Ville (ex-Laforêt). Magali Werner et Gaëlle Jacquelin ont pour rôle de faciliter les contacts avec les banques et vous dénicher les meilleurs opportunités de prêt et de crédit. Un gain de temps et d'argent pour les clients et une nouvelle offre pour dynamiser le centre-ville !



FOIRE DE MOULINS

Invitée d'honneur « La Bretagne »
Du 1^{er} au 10 février de 10h à 20h
 ENTRÉE GRATUITE



MANON LEPOMME (COMPLET)

Vendredi 8 février à 20h30
 ESPACE VILLARS

LE BARBIER DE SÉVILLE

Théâtre
Vendredi 15 février à 20h30
 SALLE DES FÊTES
 Billetterie en ligne : ville-moulins.fr

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Samedi 23 février de 10h30 à 12h
 QUARTIER GÂTEAUX/BERCY

LA RENAISSANCE ITALIENNE ET MOULINS

Atelier patrimoine 6-12 ans
Mardi 26 février à 14h30
 04 70 48 01 36

JACQUEMART EN VOYAGE EN ANGLETERRE

Atelier patrimoine 6-12 ans
Mercredi 27 février à 14h30
 04 70 48 01 36

LA SCULPTURE DE BÉTON : JUAN PALAU

Atelier patrimoine 6-12 ans
Judi 28 février à 14h30
 04 70 48 01 36

ATELIER CLAQUETTES

A partir de 8 ans
Judi 28 février à 14h et 16h
 CENTRE NATIONAL DU COSTUME DE SCÈNE
 Tarif unique : 7 €

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 1^{er} mars à 19h
 HÔTEL DE VILLE et ville-moulins.fr

RÉCITAL DE L'ANGE ASSIS

Vendredi 1^{er} mars à 20h30
 MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
 Gratuit, réservations conseillées
 04 43 51 00 00

DÉJEUNER MUNICIPAL

Dimanche 3 mars
 PARC MOULINS EXPO
 Réservé aux Moulinois de plus de 65 ans
 Sur réservation au 04 70 48 51 78

BROCANTE / VIDE GRENIER

Dimanche 3 mars de 9h à 18h
 ESPACE VILLARS
 Renseignements et inscriptions :
 04 70 48 70 62

LA GLOIRE DE MON PÈRE

Théâtre (à partir de 8 ans)
Mardi 5 mars à 14h30
 SALLE DES FÊTES



EXPOS

COMÉDIES MUSICALES : LES COSTUMES FONT LEUR SHOW !

Jusqu'au 17 mars
 CENTRE NATIONAL DU COSTUME DE SCÈNE
 Route de Montilly (lire p.24)



POLAR : ENTREZ DANS LE NOIR !

Jusqu'au 30 mars
 MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
 Entrée libre



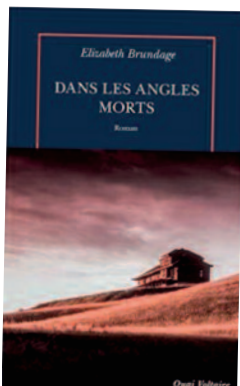
NOTRE RUBRIQUE COUPS DE CŒUR EST AUSSI LA VÔTRE. N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOS ENVIES, VOS IDÉES, VOS QUESTIONS DONT NOUS POURRONS FAIRE L'ÉCHO DANS CES PAGES.

Bons plans, sorties, coups de cœur, photos insolites...



Conseil de lecture

Elisabeth Brundage, *Dans les angles morts*, Editions quai Voltaire, 2018



Dans la petite ville de Chosen, dans l'état de New York, un homme court dans la neige ; il tient dans ses bras sa petite fille. En arrivant chez ses voisins, il explique qu'il vient de retrouver sa femme, Catherine Clare, morte dans sa chambre, et que l'enfant était seule dans la maison. Georges Clare paraît désorienté et les soupçons vont se focaliser sur lui. Commencent alors deux histoires, celle de Catherine et Georges Clare, des universitaires citadins qui viennent d'acheter une maison à un prix dérisoire à Chosen et l'histoire de la famille Hale, anciens propriétaires de la maison au destin tragique.

Elisabeth Brundage nous invite à dépasser les apparences et le statut social de ses personnages pour nous montrer les angles morts révélateurs de la noirceur de l'âme. Elle sait gratter le vernis et mettre à jour les petites lâchetés, les mensonges et les perversions mais aussi la générosité et la beauté du geste. Elle nous propose un roman dans lequel plusieurs portraits vont se succéder, exprimant tour à tour la solitude, l'injustice de la vie et la force des liens familiaux. Un livre passionnant à la construction audacieuse et parfaitement maîtrisée. Un roman noir à découvrir.

Par Jamila, médiathèque communautaire de Moulins

C I N E M A

Février rime avec « sortie ciné » !

Après le succès de l'avant-première du 1^{er} janvier, venez retrouver « Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ? ». « Minuscules 2 » vous attend également à partir du 30 janvier et sera rejoint par « Dragons 3 : Le Monde Caché » dès le mercredi 6 février. Les comédies étant au rendez-vous pour le mois de février, nous retrouverons la Bande à Fifi dans « Nicky Larson, le Parfum de Cupidon » à partir du 6 février également.

Avant de démarrer les vacances scolaires, nous retrouverons la dernière comédie de Fabien Onteniente (réalisateur des comédies Camping) avec sa nouvelle comédie « All Inclusive » dès le mercredi 13 février. On y retrouve avec joie Franck Dubosc, Josiane Balasko et Thierry Lhermitte. Le même jour, laissez-vous également tenter par le film d'animation « Ralph 2.0 ». Nous terminerons les sorties cinéma du mois de février par « La grande aventure Lego 2 » et la comédie « Black Snake, la légende du serpent noir » avec Thomas Ngijol. A très vite dans nos salles obscures !



L'équipe du cinéma CGR Moulins

La presse en parle...

Les comédies musicales se taillent un beau costume,
par Nathalie Simon
« Le Figaro », jeudi 27 décembre 2018



Retrouvez l'article entier
du Figaro
en flashant ce code :



Carnet Rose et Blanc

DU 15 DÉC. 2018 AU 13 JANV. 2019

•• NAISSANCES ••

- Tony Michel Eugène Marcel BERGER
- Maowi Paul Soan RAVEZ
- Timéo Roger Bernard Robert FERRET
- Louis BOURGEOIT
- Amir SAIL
- Jade REURE FONTAINE
- Adam TAHARI
- Marius Belisaire Paul Michel RETIN

RECETTE DE LA « FLAMICHE AU MAROILLES »



(Pour 4 personnes)

- 200 g de maroilles
- 180 g de farine
- 1 œuf
- 40 g de beurre fondu
- 40 ml de lait
- 3 cuillère à soupe de crème fraîche épaisse
- ½ sachet de levure sèche
- 1 belle pincée de sel

- Commencer par préparer la pâte en versant dans un saladier la farine et le sel.
- Ajouter l'œuf légèrement battu et le beurre fondu puis pétrir.
- Délayer la levure dans le lait tiède et l'ajouter dans le saladier.
- Pétrir énergiquement jusqu'à ce que la pâte soit homogène puis couvrir d'un torchon humide et laisser lever dans un endroit tiède pendant 30 minutes.
- Chemiser de papier sulfurisé un moule de 24 cm de diamètre.
- Dégazer la pâte, l'étaler dans le moule et laisser lever à nouveau pendant 30 minutes.
- Préchauffer le four à 200°C.
- Étaler la crème fraîche sur la pâte et y déposer le Maroilles coupé en lamelles.
- Faire cuire 30 minutes environ.
- Servir chaud, bon appétit !!

NUMEROS UTILES

- Hôtel de Ville**
Tél. 04 70 48 50 00
- Service état-civil et élections**
Tél. 04 70 48 50 11
- Mairie annexes :**
- Champins**
Tél. 04 70 46 20 39
- Chartreux**
Tél. 04 70 20 23 73
- La Madeleine**
Tél. 04 70 20 86 75
- SESAME - Accueil général**
Tél. 04 70 48 51 20
- Centre communal d'action sociale**
Tél. 04 70 48 51 47
- Pôle seniors**
Tél. 04 70 48 51 78
- Service des sports**
Tél. 04 70 48 51 91
- Services techniques**
Tél. 04 70 48 50 62
- Direction Jeunesse-éducation**
Tél. 04 70 48 51 60
- Vie associative**
Tél. 04 70 48 51 39
- Point information Jeunesse**
Tél. 04 70 47 34 92
- Urgence Eau**
Tél. 06 08 56 94 37

Le parcours d'une expo chantante



L'exposition « Comédies musicales », au Centre national du costume de scène, présente plus d'une centaine de costumes issus de spectacles joués sur la scène du Théâtre du Châtelet et du Théâtre de Mogador mais aussi, ceux de célèbres productions données à New York, Londres, Toulon et Paris ! En route sur le parcours d'exposition, utile quand vous vous rendez au CNCS pour découvrir ou redécouvrir cette très belle mise en scène !

Au rez-de-chaussée : Welcome to Broadway !

L'exposition s'ouvre avec les costumes de cinq comédies musicales venues tout droit de Broadway. Les « origines » de la comédie musicale sont ainsi mises à l'honneur avec les costumes de *Anything Goes*, *Cats*, *Pal Joey*, *Holiday Inn* et *A Chorus*.

Salle 1 : The King and I (Le Roi et Moi), 1951

La costumière, Sue Blane, a fait un travail remarquable et minutieux sur les tenues dont les broderies sont d'un raffinement extrême. On retrouve ici une dizaine de costumes dont ceux du fameux couple formé par Anna Leonowens et le roi, interprété par Lambert Wilson au Châtelet.

Salle 2 : Into the Woods, 1987

Into the Woods enchevêtre les destins de célèbres personnages de contes de fées avec une autre histoire en trame de fond, celle d'un boulanger et de sa femme. À cause de son désir d'enfant, ce couple va déclencher un tel capharnaüm que la physionomie des contes va s'en trouver changée à jamais... L'un des plus grands succès populaires de Stephen Sondheim.

Salle 3 : Grease, 1971-72

Créé à Chicago, *Grease* tient l'affiche à Broadway pendant 3 388 représentations entre 1972 et 1980 ! Le film de 1978 avec John Travolta et Olivia Newton-John accroît la notoriété de cette histoire. Le décor – un jukebox géant – et les costumes sont très colorés. On retrouve le fameux perfecto en cuir de Danny, les robes vintage 50's des « Pink Ladies » ou la combinaison moulante de Sandy pour le final.

Salle 4 : Comédies musicales made in France

Cette salle présente des productions réalisées à partir d'œuvres françaises : *Les Misérables*, *Notre-Dame de Paris*, *Les Parapluies de Cherbourg* et *The Phantom of the Opera* (Le Fantôme de l'Opéra).

Salle 5 : A Little Night Music, 1973

Une comédie musicale légère et accessible de Stephen Sondheim, adaptation du film de Bergman *Sourires d'une nuit d'été* (1955). Le théâtre du Châtelet en a proposé une version en 2010 notamment inspirée de Munch et Klimt... Les costumes traduisent l'image et le raffinement de la bourgeoisie suédoise au début du XX^e siècle.

Salle 6 et grande salle : 42nd Street (42^e rue), 1980

Spectacle très complet, typiquement américain, presque entièrement composé de numéros de claquettes ! Les costumes présentés sont ceux de la version du Châtelet en 2016. Le costumier s'est inspiré de photos du New York des années 30, alors en pleine mutation. De magnifiques costumes Art déco ornés de perles, fourrures et plumes.

Mais découvrez aussi...

Salle 7 : *Cabaret*, 1966

Salle 8 : *Candide*, 1956

Salle 9 : *Follies*, 1971

Salle 10 : *My Fair Lady*, 1956

Salle 11 : *The Sound of Music* (La Mélodie du bonheur), 1959

Salle 12 : *Singin' in the Rain* (Chantons sous la pluie), film de 1952



Pour en savoir davantage

Rendez-vous au Centre national du costume de scène !

Exposition temporaire « Comédies musicales » jusqu'au 17 mars 2019.
Plein tarif : 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans.